



Syndicat Mixte du SAGE Couesnon

OFFRE DE STAGE

Références techniques et agronomiques locales Protocole de suivi des pesticides

A. CONTEXTE

Le SAGE Couesnon, en cours d'élaboration depuis début 2007, et dont les documents (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, Règlement) sont en cours de validation, sera approuvé mi 2013. Dès lors, le règlement et les documents cartographiques du SAGE seront opposables aux tiers et les décisions administratives devront être rendues compatibles avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable. Les actions qui en découleront devront notamment permettre de répondre aux exigences de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, c'est-à-dire le bon état écologique et chimique des masses d'eau en 2015.

Le diagnostic a mis en évidence l'importance de prendre en compte les enjeux liés aux pollutions par les nitrates, les phosphores et les pesticides des cours d'eau afin de répondre à l'exigence d'atteinte du bon état des eaux en 2015.

▪ Références techniques et agronomiques locales

La poursuite de l'amélioration des pratiques de fertilisation fait partie des moyens retenus par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon pour réduire les pollutions agricoles. Des programmes opérationnels sont déjà mis en place pour accompagner techniquement les agriculteurs de certains bassins depuis une dizaine d'années.

Pour permettre une gestion plus fine de l'équilibre de la fertilisation azotée et phosphorée, un cahier ou une charte des bonnes pratiques agronomiques et zootechniques, adapté aux spécificités des sous-bassins versants du territoire doit être élaboré en s'appuyant sur des références techniques locales.

Un groupe technique, composé de la structure porteuse du SAGE, des structures opérationnelles, de la chambre d'agriculture, des prescripteurs et des services de l'Etat, doit être constitué pour construire l'outil. Ce dernier devra tenir compte des outils déjà existant



sur le territoire. Il sera utilisé par les porteurs des programmes opérationnels dans le cadre de l'accompagnement individuel des exploitants agricoles.

▪ **Des techniques culturales pour réduire l'usage des pesticides dans les exploitations agricoles**

Le SAGE comprend des objectifs de réduction des concentrations de pesticides dans les eaux et prévoit comme moyen pour y arriver notamment un accompagnement des agriculteurs pour adopter des techniques permettant de réduire leurs usages de pesticides

Les structures opérationnelles sont ainsi invitées à porter l'animation et l'accompagnement individuel nécessaire, à l'issue des pré-diagnostic, en apportant notamment des conseils sur l'allongement des rotations, le recours au désherbage alterné et à l'ensemble des techniques alternatives au désherbage chimique. Par ailleurs, les exploitants agricoles sont encouragés à réduire les indices de fréquence de traitement (IFT).

▪ **Suivi des pesticides dans l'eau**

Sur le bassin du Couesnon, les connaissances concernant les pollutions de pesticides dans les cours d'eau reposent essentiellement sur les suivis qualité d'eau qui sont notamment réalisés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les syndicats d'eau, l'Agence Régionale de Santé et l'association le bassin du Couesnon. Ces suivis sont coûteux et le panel de molécules recherchées est donc limité.

Afin d'obtenir des résultats de suivi reflétant au mieux la réalité, les protocoles de recherche de pesticides doivent être établis en fonction de ce qui est vraiment utilisé sur le territoire et qui potentiellement est transféré dans l'eau. L'observatoire des ventes de produits phytosanitaires établi par la CORPEP (Cellule d'Orientation Régionale pour la Protection des Eaux contre les Pesticides Région Bretagne) permet de connaître ce qui est utilisé. Le SIRIS (Système d'intégration des risques par interaction des scores) permet d'évaluer les risques potentiels d'une molécule de se retrouver transférée dans les cours d'eau.

B. OBJECTIFS DU STAGE

Les objectifs du stage sont les suivants :

- Créer un outil de **références techniques et agronomiques locales** pour améliorer les pratiques de fertilisation
- Compléter cet outil par une synthèse des techniques permettant de réduire les quantités de pesticides utilisés dans les exploitations agricoles
- Adapter les **protocoles de suivi des pesticides** avec l'observatoire des ventes et le SIRIS et proposer un protocole cohérent et homogène sur les points de suivi situés sur le bassin du Couesnon.

C. CONTENU DU STAGE

a) Références techniques et agronomiques locales

Rassembler les références agronomiques et zootechniques (normes de rejets) disponibles dans les chambres d'agriculture, les instituts techniques et l'INRA sur les différents postes de fourniture d'azote à renseigner dans le cadre d'un plan de fumure, sur les rendements objectifs, les CIPAN (dates d'implantation/ espèces), adaptés à chaque petite région agricole rencontrée sur le bassin versant du Couesnon et en faire une synthèse pédagogique à destination des prescripteurs agricoles intervenant sur le secteur.

b) Synthèse des techniques permettant de réduire les quantités de pesticides utilisés dans les exploitations agricoles

Réaliser une recherche et une synthèse des références existantes sur les techniques permettant de limiter l'usage des pesticides dans les exploitations agricoles : rallongement des rotations, désherbage alternatif au traitement chimique, seuils de tolérance aux mauvaises herbes, seuils de rendement, densité de semis...

c) Protocoles de suivi des pesticides

- Faire le point sur les protocoles en cours sur le bassin du Couesnon
- Etablir la convention avec la CORPEP pour récupérer les données de l'observatoire des ventes
- Diagnostiquer les potentialités de transfert vers les eaux de chaque molécule
- Proposer un protocole cohérent et homogène sur les points de suivi situés sur le bassin du Couesnon

D. ORGANISATION DU STAGE

Le stagiaire sera accompagné par :

- la coordinatrice de la cellule d'animation du SAGE Couesnon qui supervisera le travail accompli par des réunions régulières.
- Le technicien de la cellule d'animation du SAGE qui participera au suivi du stage et apportera son soutien technique sur le SIG
- Un comité de pilotage du stage composé notamment des représentants des structures de bassin versant et des organismes techniques sera mis en place

Durée : Le stage est prévu pour une durée de six mois à partir de mars 2012. (*à discuter*)

Lieu : Le stagiaire travaillera dans les bureaux de la cellule d'animation du SAGE Couesnon situé au Parc de l'Aumallerie, à La Selle en Luitré près de Fougères, à 40 minutes de Rennes en voiture. L'organisme d'accueil est le syndicat mixte du SAGE Couesnon.

Equipe de travail : La cellule d'animation est constituée d'une animatrice/coordinatrice et d'un technicien « environnement SIG »

Indemnisation : Le stagiaire recevra une indemnité s'élevant à 30 % du SMIC

Logistique : Un PC est mis à disposition du stagiaire. Une voiture personnelle est vivement conseillée.

Documents à remettre :

- Un document décrivant l'outil de références techniques et agronomiques locales
- Un document de synthèse sur les solutions pour diminuer l'usage des pesticides
- Un document décrivant le protocole de suivi des pesticides
- Un exemplaire écrit et numérique du rapport final.

E. PROFIL DU STAGIAIRE

- Profil dernière année cursus Ingénieur ou universitaire (master 2) en agriculture/agronomie
- Capacité d'initiatives, organisation et rigueur dans le traitement des informations
- Goût du travail en équipe
- Sens de l'autonomie dans le travail

F. CANDIDATURE

Contacts :

Cellule d'animation du SAGE Couesnon
Sylvie Le Roy

Offre publiée le : 13/02/2012

Date limite des candidatures : 22/02/2013

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Le Président
Syndicat Mixte du SAGE Couesnon
Fougères Communauté - Parc d'activités de l'Aumaillerie
35 133 LA SELLE EN LUITRE

T : 09-71-42-34-92
Email : cellule.animation@sage-couesnon.fr